

# FORMATION GÉOGRAPHIQUE

- ❖ Ce qui est **écrit en rouge** indique que l'attendu se densifie, se complexifie voire apparaît par rapport à l'année précédente. (Vision spiraleuse)
- ❖ Les nouveaux contenus d'apprentissage de P2 sont **surlignés en jaune**.
- ❖ Les mots **soulignés en noir** et/ou parfois écrits **en gras** relèvent une nuance, un détail qui pourraient échapper au lecteur.
- ❖ Les cases vides indiquent que l'attendu n'est plus repris dans l'année visée. Il est donc impératif de l'avoir travaillé la ou les années précédentes.  
Toutefois, l'attendu doit être mobilisé si l'on constate qu'il n'est pas atteint par les élèves

CONTENUS	ATTENDUS P5	RÉF	ATTENDUS P4	RÉF
<b>REPÈRES SPATIAUX, VOCABULAIRE, NOTIONS POUR...</b>				
<b>SE SITUER, SE DÉPLACER, SITUER, LOCALISER UN LIEU, UN FAIT...</b>				
<b>S : Termes pour (se) situer et se déplacer : les quatre directions cardinales</b>			Indiquer les quatre directions cardinales sur une rose des vents.	G 45
<b>S : Termes pour (se) situer et se déplacer : les huit directions cardinales</b>	Indiquer <b>les huit directions cardinales</b> sur une rose des vents.	G 59		
<b>S : Principales villes de Belgique : Bruxelles, Charleroi, Liège, Namur, Anvers, Bruges, Gand et Louvain.</b>  <b>Cours d'eau de Belgique : Meuse, Escaut, Sambre, Yser, cours d'eau proche de l'école.</b>  <b>Principaux reliefs de Belgique : Littoral, Basse Belgique, Moyenne Belgique, Haute Belgique.</b>  <b>Mer du Nord.</b>			Nommer les principales villes, les cours d'eau, les principaux reliefs de Belgique ainsi que la Mer du Nord figurés sur une carte.	G 46

S : Régions belges, provinces et Communautés : Région wallonne, flamande et Bruxelles-Capitale, Communauté française (ou Fédération Wallonie-Bruxelles), flamande et germanophone, les dix provinces.	Nommer des espaces et des limites figurés sur une carte : les Régions belges, les Communautés, la frontière linguistique et les provinces.	G 60		
S : Les quatre pays limitrophes de la Belgique et le Royaume-Uni.	Nommer les pays limitrophes de la Belgique et le Royaume-Uni figurés sur une carte.	G 61		
S : Principaux reliefs en Europe : Alpes, Pyrénées et Caucase. Mer Méditerranée, Mer du Nord.	Nommer les principaux reliefs européens, la mer du Nord, et la mer Méditerranée figurés sur une carte.	G 62		
S : Les réseaux de communication qui relient les espaces habités ou d'activités : ferroviaire, (auto)routier, voies navigables.	Distinguer en quelques mots les réseaux de communication.	G 63		

#### CARACTÉRISER LES RÉPARTITIONS/DYNAMIQUES SPATIALES ET LES LIENS AVEC LES COMPOSANTES SPATIALES RELATIVES

##### À LA POPULATION ET À L'ORGANISATION DE L'ESPACE

S : Occupations du sol caractéristiques des grands ensembles morphologiques de la Belgique : - le littoral belge (paysages marqués par la mer) : dune, plage, digue, port ; - les plateaux limoneux (paysages marqués par des grandes cultures) : paysage ouvert, surface généralement plane, grande parcelle cultivée, ferme, nombreux villages ; - l'Ardenne (paysages marqués par des forêts, des prairies et des cultures) : vallée encaissée, regroupement des maisons en villages et hameaux, forêt, prairie, culture ; - le Sillon Sambre-et-Meuse (paysages marqués par une vallée) : voie navigable, voie ferrée, versant, habitat dense, industrie.		Reconnaitre différentes occupations du sol dans un paysage.	G 47
		Citer des occupations du sol qui caractérisent une agglomération urbaine.	G 48
		Citer les grands ensembles morphologiques et préciser les principales caractéristiques (au moins 2) qui permettent de les distinguer.	G 49

Occupations du sol caractéristiques d'une agglomération urbaine (paysages marqués par la diversité et l'organisation des utilisations du sol non agricoles et la convergence des réseaux de transport) : voie navigable, autoroute, voie ferrée, aéroport, habitat dense.				
S : Répartition de la population en Belgique : l'espace Bruxelles-Gand-Anvers-Louvain et le Sillon Sambre-et-Meuse.	Nommer les espaces les plus peuplés en Belgique, figurés sur une carte.	G 64		
	Énoncer des ordres de grandeur de la population en Belgique, en Flandre, en Wallonie et à Bruxelles-Capitale, au dixième de million près.	G 65		
<b>AU MILIEU NATUREL (dont orohydrographie et bioclimats)</b>				
S : Eléments du relief : versant, vallée. Éléments hydrographiques : rive (droite et gauche), lit du cours d'eau, amont, aval.			Distinguer des éléments du relief ou de l'hydrographie dans un paysage.	G 50
S : Éléments d'hydrographie : fleuve, rivière, source, embouchure, méandre, affluent et confluent	Nommer les éléments hydrographiques figurés sur une représentation de l'espace.	G 66		
S : Caractéristiques du relief : - plaine : surface plane et peu élevée dans laquelle les cours d'eau sont peu ou pas encaissés ; - plateau : surface relativement plane, d'altitude plus ou moins élevée et dans laquelle les cours d'eau sont encaissés ; - montagne : relief d'altitude élevée caractérisé par de fortes pentes et de fortes dénivellations ; - altitude : élévation par rapport au niveau de la mer.	Décrire en quelques mots ce qu'est une plaine, un plateau, une montagne et l'altitude.	G 67		
SF : Lire un paysage.	Annoter pour mettre en évidence, des éléments identiques du paysage sur des représentations différentes : vue au sol, vue aérienne.	G 68		

			À partir d'observations sur le terrain ou de représentations de l'espace : - annoter une représentation cartographique pour mettre en évidence une occupation du sol caractéristique d'un paysage ; - annoter une représentation cartographique pour mettre en évidence les éléments de l'hydrographie ou du relief.	G 51
<b>SF : Lire un croquis cartographique, un plan, une carte.</b>	Anoter une carte <b>à une seule variable en valeurs absolues</b> pour mettre en évidence des éléments, <b>y compris des limites administratives (commune, province, région, pays...)</b> , sur la base de la légende.	G 69	Anoter une représentation cartographique pour mettre en évidence des éléments du relief et de l'hydrographie, sur la base de la légende.	G 52
	Anoter une carte pour mettre en évidence des pays à l'échelle de l'Europe et identifier leur appartenance ou non à l'Union Européenne.	G 70		
	Associer une mesure sur la carte à une distance sur le terrain et inversement, sur la base de l'échelle graphique.	G 71		
	Relever l'altitude d'un point sur une carte, un globe virtuel ou un géoportail.	G 72		
	Repérer les variations d'altitude sur un profil du relief.	G 73		
<b>SF : Annoter/construire une représentation de l'espace.</b>			Anoter une image géographique pour mettre en évidence une occupation du sol caractéristique d'un paysage.	G 53
			Schématiser l'occupation du sol par un croquis cartographique.	G 54
	Anoter une carte avec des points, des lignes ou des surfaces pour mettre en évidence un fait à l'échelle de la Belgique ou de l'Europe.	G 74		

<b>C : Utiliser des repères spatiaux et/ou des représentations de l'espace pour (se) situer/se déplacer/(s')orienter.</b>	Situer une occupation ou utilisation du sol en Belgique ou en Europe, en faisant référence aux directions cardinales et à des repères à l'échelle de la Belgique ou de l'Europe.	G 75		
			Sur la base d'une carte, situer un paysage à l'échelle de la Belgique, en faisant référence à des repères connus et aux directions cardinales.	G 55
			Sur le terrain, indiquer une direction cardinale, à l'aide de la boussole.	G 56
<b>C : Caractériser un paysage/environnement pour contextualiser un fait/phénomène</b>			Sur la base d'une photographie, d'une vue aérienne ou d'une observation sur le terrain dans un paysage étudié : - caractériser un paysage en faisant référence à des éléments marquants de son occupation/utilisation du sol ; - distinguer deux paysages sur la base de leurs occupations du sol.	G 57
	Caractériser une occupation du sol en faisant référence au relief et à l'hydrographie.	G 76		
	Sur la base de représentations de l'espace actuelles et antérieures, identifier des transformations/permanences dans l'occupation du sol à l'échelle de la Belgique.	G 77		
<b>C : Établir des liens entre des composantes spatiales pour expliquer des localisations, des répartitions/dynamiques spatiales.</b>	En comparant deux cartes, sélectionner les affirmations correctes qui établissent des liens entre une occupation/ utilisation du sol et la répartition de la population, des éléments du relief, de l'hydrographie.	G 78		
			Sur la base d'éléments de l'occupation du sol, au départ d'une image photographique, d'une vue aérienne ou d'une observation sur le terrain : - justifier l'appartenance d'un paysage à un ensemble morphologique étudié ou à une agglomération urbaine ;	G 58

			- mettre en évidence des occupations du sol différentes en lien avec le relief, l'hydrographie, les éléments naturels et sa proximité ou non d'un centre urbain.	
--	--	--	--	--